Enherber ses vignes, c'est possible ? Initiation / selon demande

Labellisée Eco-phyto par Vivea /

Objectifs

La formation sera déclenchée lorsque le seuil minimum de stagiaires sera atteint / Réfléchir sur les itinéraires techniques à mettre en place lorsque l'on souhaite implanter. Partir avec des idées de mélange de semence en fonction des propres sols

Contenu

Physiologie de la vigne
Nutrition de la plante, ses besoins
Présentation des interactions sol-plante
gestion de la vigueur, comprendre les effets de la concurrence sur la plantes et leurs influences sur les maladies
et/ou carences. Gestion phytosanitaire
Les rôles de l'enherbement :
- Apport de biodiversité macro et microfaune, microbienne et mycorizienne.
- Influence sur les propriétés physico-chimique des sols, et structurante de sols

Maitrise des adventices : comprendre leurs modes de reproductions, mieux appréhender le moment de leurs
destructions. Influence du moment de la destruction sur la vigne et les maladies fongiques
Visite et analyse terrain d'une parcelle
Interprétation des observations
Présentation des différents mélanges de semences
Réflexion et choix des semences en fonction du type de sol
Itinéraire technique de l'enherbement semé
- Date et méthodes de semis : régulation de la vigueur, des risques parasitaires, niche pour les prédateurs des
parasites de la vignes (ex :typhlodrome, coccinelles etc.)
- Pilotage de la destruction du couvert
- Gestion des parcelles en repas

Visite de parcelle
- Observation de différents mélanges semés, , de l'impact que les plantes ont eu sur le sol, d'observer et comprendre
sur le terrain, l'intérêt d'une telle technique
- Démonstration de matériels de semis et de destruction
- Gestion du nombre d'intervention

Cette formation est labellisée Eco-phyto par Vivea. Avec un module à distance complémentaire, elle vous permet donc de renouveler votre Certi Phyto. Pour plus de renseignements, nous contacter.

Infos complémentaires

Durée de la formation 2 jour(s)
Date limite d'inscription 25/12/2019

Tarifs

Non agricole 336€
gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA
Autres fonds de formation, nous contacter.

Plus de renseignements

Céline Mendes
celine.mendes@bio34.com
CIVAM bio 34
Maison des Agriculteurs B
Mas de Saporta CS 50023
34875
LATTES
Tel. 04 67 06 23 90
N° d'organisme de formation : 91340782734

Taux de satisfaction : %

Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

25 déc 2019 09:00 - 17:00 (7hrs)	Domaine de Cassagnole 34820 Assas	Intervenant : Nicolas Dubreil, Civam Bio 66 Formateur : Karen Poirot, Conseillère et animatrice en viticulture, FRCIVAM Occitanie
25 déc 2019 09:00 - 17:00 (7hrs)	Domaine de Cassagnole 34820 Assas	Intervenant : Nicolas Dubreil, Civam Bio 66 Formateur : Karen Poirot, Conseillère et animatrice en viticulture, FRCIVAM Occitanie

Financeur(s)

Financement de la formation et pièces à fournir

Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation, les personnes en démarches d'installation doivent fournir l'attestation délivrée par le point info installation

Bulletin d'inscription

Nom _

Prénom _

Adresse : _

Code postal : _

Commune _

Courriel _

Téléphone _

EATP / cotisant de solidarité / PPP / demandeur d'emploi / autre : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (Voir la fiche)